



REMERCIEMENTS

Une nouvelle fois nous remercions Monsieur Eric LUXEMBOURGER de la SARL GREEN ENVIRONNEMENT de Coincy qui nous a offert, comme l'année dernière, le magnifique sapin de Noël. Nos remerciements vont aussi à Madame Cathie DESERT ZIMMERMANN, initiatrice des décorations de Noël, assistée de Mesdames Monique GRANDIDIER, Marielle ZERWES et des membres du conseil municipal.

Repas des aînés

Cette année encore, la municipalité a privilégié la prudence face au risque sanitaire et a reconduit la confection de colis gourmands à destination de tous les habitants de 65 ans et plus. La distribution s'est effectuée le jour de la St Nicolas et elle a concerné 73 personnes (23 individuels et 25 couples).

Noël des enfants

La commune n'a pas souhaité organiser de manifestation à l'intention des enfants en raison de la pandémie. Aussi les 28 enfants habitant à Coincy et scolarisés en classes maternelles et primaires bénéficient d'un Bon cadeau d'une valeur de 15€ qui leur a été remis à la St Nicolas.



PanneauPocket

Pour information, 93 administrés de Coincy ont téléchargé l'application PanneauPocket sur leurs smartphones. Cela représente 66% des foyers de la commune. Pour nous, c'est un moyen simple et rapide pour communiquer nos alertes et informations.

Pensez aussi à mettre dans vos favoris la CCHCPP, en complément, pour des informations sur notre territoire.

Etat civil

Au deuxième semestre 2021, nous déplorons les décès de :

- Mme Marie, Elise BURGUN, veuve de M. Joseph PIDOLLE, décédée le 07 juillet 2021.

- Mme Liliane, Hermine SCHULER, épouse de M. VERY, décédée le 14 décembre 2021.

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy !

Journal communal de Coincy

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy

Le mot du maire

L'année 2021 se termine hélas un peu comme 2020, avec toujours cette Covid qui ne nous lâche pas. Si nous avons espéré des jours meilleurs pour cette fin d'année, l'actualité sanitaire nous rappelle à un retour de vigilance de tous les instants. Néanmoins, la vaccination, les gestes barrières permettent de vivre un peu plus sereinement, la vie continue, porteuse d'espoir.

Le cœur du village va, par des projets communaux, mais aussi privés, conduits par un investisseur, changer de physionomie. Toutefois, nous restons attentifs à conserver un équilibre acceptable.

Le conseil municipal travaille à l'aménagement du giratoire de la rue Principale, croisement de la rue d'Aubigny, de la rue des Vignes et de la rue de Saint Agnan, le but étant d'améliorer la sécurité, la visibilité, avec l'élargissement du trottoir de l'angle de la rue des Vignes et de la rue Principale. Pour ces travaux, nous avons missionné le bureau d'étude MATEC du Conseil Départemental. Un préprojet a été élaboré, ce qui nous permet de faire nos demandes de subventions.

Concernant le projet privé, un article intérieur à ce bulletin vous en dira un peu plus.

2022 sera une année importante pour des projets initiés depuis le début de ce mandat avec, entre autres, l'aménagement de la voirie de l'impasse des Vignerottes si la vente de la parcelle jouxtant le bassin de rétention se concrétise, l'aménagement de la voirie principale du lotissement le Clos des Vergers avec création de chicanes destinées au ralentissement des véhicules, mais aussi notre aménagement paysager en bonne voie de réalisation (voir notre article intérieur).

Autre point : la vidéoprotection. Notre dossier, étudié avec la gendarmerie, prenant en compte les accès communs avec Ogy Montoy-Flanville, a été accepté en préfecture. Nous sommes dans l'attente de réponse à notre demande de subvention.

Comme en 2020, nous avons fait le choix de ne pas organiser le repas des aînés, une manifestation certes importante du fait de sa convivialité, mais que le conseil municipal estime ne pas pouvoir proposer cette année, compte-tenu des risques que fait courir ce virus. La situation actuelle, malheureusement, nous donne raison.

Pour les mêmes raisons, cette année encore, il n'y aura pas de cérémonie des vœux du maire.

Je vous souhaite un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Avec mes cordiales salutations.

Michel HERENCIA

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Espace paysager
- Achat d'une parcelle
- Dénéigement
- Randonneurs de Coincy
- Remerciements
- Repas des aînés
- Noël des enfants
- PanneauPocket
- Etat civil
- Dépôts sauvages
- Déchetterie
- France Services



Espace paysager, Trame Verte et Bleue

Notre projet environnemental entre la plateforme logistique Lidl et notre village est reconnu et s'inscrit dans le plan paysage du SCoTam, pour la restauration d'une continuité écologique en faveur de la biodiversité et la mise en valeur de la Trame Verte et Bleue, vaste programme sur le territoire de la CCHCPP. Notre projet est un des projets pilotes.

Depuis notre élection en 2014 nous avons eu comme objectif l'intégration paysagère de cette base logistique Lidl, à l'origine faite à minima et, en particulier, l'élimination des nuisances qu'elle occasionnait dans notre environnement.

En 2021, un important travail a été réalisé sur le financement et deux subventions importantes ont été attribuées, l'une préfectorale, la DETR, l'autre venant de la région Grand Est, le FEDER. La CCHCPP, dans son budget 2021, a provisionné une somme conséquente. Un regret : la Société Lidl n'a pas répondu à notre sollicitation.

Autre étape importante, un appel d'offres a été lancé afin de retenir l'architecte paysager qui sera chargé des travaux. C'est le Cabinet Amplitude, initiateur de l'étude de faisabilité, qui a été désigné en septembre 2021. Actuellement, celui-ci, avec un géomètre, détermine les surfaces et volumétries nécessaires et, début du 1er trimestre 2022, des travaux de terrassement devraient commencer. Des plantations devraient être faites fin 2022.

Notre détermination poursuit un double objectif : retrouver un environnement, une biodiversité et un cadre de vie satisfaisants et aussi supprimer les nuisances sonores et visuelles. Malheureusement, tous les problèmes ne seront pas résolus. En effet, le côté Est du village est toujours exposé aux sifflements des tours aéroréfrigérantes, des plaintes pour nuisances sonores sont toujours d'actualité. Un courrier adressé en préfecture dans le courant de l'année est resté lettre morte, hormis un vague accusé de réception.

PS : les plaintes des administrés sont trop souvent verbales. Un écrit apporte plus de poids lors de nos rencontres en préfecture.

Achat d'une parcelle au cœur du village

L'ensemble des bâtiments de l'exploitation agricole établie au cœur du village est en voie d'acquisition par un investisseur privé ayant un projet immobilier sur cette emprise de terrain.

Plusieurs maquettes nous ont été soumises. Elles ont fait l'objet de discussions pour aboutir à un aménagement acceptable, équilibré et intéressant pour notre village.

L'accord sur un projet a été entériné par le conseil municipal : démolition de l'ensemble des bâtiments et division du terrain en quatre parcelles, dont trois destinées à la construction de maisons individuelles.

Deux maisons seront accessibles par la rue d'Aubigny et la troisième par l'impasse de la Mairie.

Concernant la quatrième parcelle, située face à la mairie, le long de la rue Principale, nous avons estimé que l'achat de cette parcelle était une belle opportunité afin d'y créer ultérieurement une place communale, un lieu de partage, voire d'agrément. Rien n'est encore décidé à ce stade, mais pour notre patrimoine communal, cela présente un intérêt certain.

Dans les conditions tarifaires d'achat de cette parcelle, nous avons obtenu de l'investisseur, outre un coût moindre sur le prix de la parcelle, la prise en charge de la partie démolition qui nous incombe, comme celle de l'ancienne maison dite de « René ».

Ceci nous permet de faire cette acquisition sur des fonds propres, sans souscrire un emprunt.



Déneigement

L'hiver 2019-2020 a été froid et long et les intempéries ont posé beaucoup de problèmes aux communes. Historiquement, nous étions dépendants, pour le déneigement, de Ogy-Montoy-Flanville (Comogyre). Malgré leur bonne volonté, à ce moment-là, priorité a bien naturellement été donnée à leurs voiries communales.

Le conseil municipal de Coincy a donc décidé de prendre en charge le déneigement de la commune. Cela a nécessité un investissement important : l'achat d'une lame de déneigement, d'une trémie de projection de sel, adaptables sur le tracteur d'un de nos agriculteurs, Monsieur Emmanuel STREIFF, avec qui nous avons établi une convention de prestation de service et de mise à disposition de son matériel, bien évidemment contre indemnisation.

Nous avons stocké du sel dans la grange municipale. Un plan de déneigement a été élaboré, avec des priorités : la circulation du bus scolaire, les trois sorties de Coincy, la rue Principale et les lotissements. Le déneigement, si nécessaire, démarrera à 7h le matin.

Les bacs à sel qui étaient mis à disposition des administrés sur certains points du village ne seront plus installés. Une grande partie d'entre eux est en très mauvais état et la préférence de l'investissement s'est portée sur du matériel lourd, au service de tous.

Rappel : pour la sûreté et la commodité du passage, il appartient à chacun de déneiger son trottoir.



Randonneurs de Coincy

Les randonneurs de Coincy sont toujours très actifs. Pour preuve, ce dernier semestre, 18 randos ont été organisées, avec environ 9 participants et des parcours de 11km en moyenne.

Ont été aussi proposées une journée d'automne dans la Petite Suisse Luxembourgeoise et une semaine, en septembre, dans les Gorges du Verdon.

En 2022, Marie Claude et Jean Luc continueront d'animer cette sympathique activité les mardis après-midi.

Fin janvier, ils proposeront quelques jours de raquettes dans les Vosges puis un séjour d'une semaine, toujours dans les Vosges, en juin.

En septembre, ils ont prévu une semaine d'excellence en Italie, dans la région des Cinq Terres.

RAPPELONS que cette activité se pratique dans le cadre d'un regroupement amical, sous la responsabilité de chacun.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe ou être informé(e)s des sorties, contactez :

Marie Claude et Jean Luc Marchal - mail : mclaude.marchal@orange.fr

Dépôts sauvages

Cette année, nous avons comptabilisé pas moins de 9 dépôts sauvages sur le ban de Coincy :

- 1 dans un champ cultivé : l'agriculteur a procédé à l'enlèvement.
- 3 au bord de la RD4 : les services du département ont fait le nécessaire rapidement.
- nous avons déposé 5 plaintes en gendarmerie. Nous avons réussi à identifier trois déposants. Deux ont payé les enlèvements commandés à la CCHCPP, un troisième va payer très prochainement. Deux, dont celui qui nous a coûté près de 1600€ (produits amiantés), n'ont pu être identifiés.

A deux reprises, ce sont des témoignages qui nous ont permis d'aboutir dans nos plaintes, mais ce qui est important, **sans aller au contact de ces personnes**, c'est d'avoir des photos des véhicules et mieux encore des immatriculations.

Mais bien évidemment la prudence est de mise.



Déchetterie

Dernières nouvelles :

A l'ordre du jour du **conseil communautaire du 16 décembre 2021**, à la demande des opposants à la reconduction de la convention avec l'Eurométropole de Metz autorisant l'accès à la déchetterie de Metz Borny aux communes d'Ogy-Montoy-Flanville, Marsilly et Coincy, était inscrit, dans les points divers, le « **positionnement sur l'accès à la déchetterie de l'Eurométropole de Metz** ».

Aussitôt ce sujet abordé, le ton est très vite monté, 4 maires étant fondamentalement contre cette reconduction.

Après concertation, les maires des trois communes concernées avaient décidé de la rédaction d'une lettre ouverte argumentée expliquant pourquoi ils souhaitaient conserver l'accès à la déchetterie de Metz-Borny.

Cette lettre reprenait l'**historique** de ce service de proximité et s'appuyait sur une « **analyse de la situation actuelle des déchetteries communautaires et conventionnement avec la déchetterie de Metz-Borny** » qui, en 10 pages, fait clairement ressortir, qu'en l'état, la CCHCPP n'a pas la capacité d'accueillir tous les administrés de l'intercommunalité.

A l'évidence aussi, le coût par habitant avec l'Eurométropole s'avère très largement inférieur et reste relativement stable alors que celui de la CCHCPP se révèle bien supérieur avec des augmentations conséquentes.

L'**élément humain** est aussi à prendre en considération, avec des trajets multipliés par 3, alors que nous devons diminuer notre empreinte carbone et que le coût des énergies impacte fortement le budget des ménages.

Après un débat houleux, un vote des conseillers communautaires a eu lieu, avec le résultat suivant :

12 abstentions – 6 pour l'arrêt – 23 pour le maintien de cette déchetterie. Nous les remercions pour ce vote de soutien.

Ce vote nous permet donc de continuer à utiliser ce service de proximité dans les mois à venir.



A Vigy,

Je suis accompagné(e) pour

Effectuer mes démarches en lignes.



Découvrez les offres France Services

à La Mairie de Vigy

- Demandez conseil à votre chargé(e) de clientèle pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
- Ordinateur
- Imprimante, Scan

Rencontrez aussi sur rendez-vous

à La Mairie de Vigy *



*D'autres partenariats locaux arrivent bientôt

<p>Mairie de Vigy 4 place de l'Eglise 57640 Vigy</p> <p>Tél. : 03 87 77 91 27 Vigy@france-services.gouv.fr</p>	<p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Lundi au mercredi : 8H30-12H30/13H30-17H Jeudi : 8H30-12H30/13H30-18H Vendredi : 8H30-12H30</p> <p>N° Cristal : 09 69 32 74 23</p>
--	---

Les services du quotidien

à côté de chez vous



Joyeux Noël à tous !